

Avis aux propriétaires de chevaux

INFLUENZA ÉQUINE (GRIPPE) DE TYPE A

Cet avis vise à vous informer d'une **éclosion de cas de grippe équine de type A** dans plusieurs écuries en **Estrie, Montérégie et Centre-du-Québec**.

Le dimanche 16 octobre 2022, dans une écurie de la MRC de Drummond, un cheval avec des symptômes respiratoires s'est avéré positif à la grippe équine. Les chevaux vaccinés ont démontré de faibles signes cliniques de maladie alors que ceux non vaccinés ont été malades.

Le mardi 18 octobre 2022, dans une écurie de la MRC de Coaticook, un cheval avec des symptômes respiratoires aigus s'est avéré positif également à ce virus. La contamination ferait suite à la participation de cet animal à un événement équestre non sanctionné par Cheval Québec et n'exigeant pas la vaccination. Les chevaux vaccinés de l'écurie se remettent graduellement de l'infection, mais les chevaux non vaccinés sont très affectés.

Des mesures de biosécurité ont été mises en place par les médecins vétérinaires praticiens de ces deux écuries afin de contrôler la maladie, de prévenir la contamination des autres chevaux sur ces sites, ainsi que sa propagation. Il y aurait d'autres écuries atteintes par la maladie.

SIGNES CLINIQUES

L'influenza équine est une maladie respiratoire aiguë causée principalement par le sous-type H3N8. Jusqu'à présent, aucun cas de grippe équine chez l'humain n'a été signalé. Après une courte période d'incubation d'un à cinq jours, des signes cliniques tels que :

- fièvre et abattement,
- jetage nasal,
- toux sèche,
- anorexie,
- douleurs musculaires,
- avortements et résorption fœtale,

peuvent être ou non observés.

Les chevaux vaccinés peuvent ne présenter aucun signe clinique ou seulement quelques-uns de façon moins sévère.

Cette maladie est très contagieuse et se transmet principalement par l'inhalation de gouttelettes aérosol contaminées pendant dix jours et jusqu'à 45 mètres de distance dans l'air. La convalescence peut durer plusieurs semaines. Les chevaux de 1 à 5 ans et/ou non vaccinés ont généralement des symptômes plus sévères. Les autres maladies respiratoires peuvent avoir des symptômes similaires. Des analyses de laboratoires peuvent confirmer un diagnostic et permettre ainsi à votre médecin vétérinaire de traiter adéquatement votre cheval et de mettre en place les mesures de biosécurité appropriées.

PRÉVENTION ET CONTRÔLE

Les éclosions d'influenza équine sont parfois très explosives et peuvent être associées à l'introduction de porteurs qui n'ont aucun symptôme. La prévention repose avant tout sur l'hygiène et la biosécurité, puisqu'il n'y a pas de traitements pour cette maladie, seulement pour les symptômes.

Ainsi, il est recommandé d'isoler les sujets qui reviennent d'un événement équestre pour une période de **14 jours** si possible. Le virus se transmet dans l'air, par l'équipement, les personnes et autres chevaux ayant été en contact avec le cheval malade ou son environnement. Dans tous les cas, une prise de température quotidienne des chevaux à risque pour au moins une semaine est indiquée. La **vaccination** devrait être faite **tous les six mois** pour les animaux adultes ayant reçu les doses vaccinales initiales.

Vous trouverez de l'information pertinente en biosécurité sur le site web de Cheval Québec et du MAPAQ :

- [Guide_biosecurite.pdf \(cheval.quebec\)](#)
- [MAPAQ - Biosécurité à la ferme \(gouv.qc.ca\)](#) (et autres liens en bas de page)

Voici d'autres liens d'intérêt concernant la grippe équine :

- [MAPAQ-Influenza A \(gouv.qc.ca\)](#)
- [La grippe équine \(gov.on.ca\)](#)

Si vous observez que votre ou vos chevaux ont des symptômes pouvant être associés à l'influenza équine, consultez votre médecin vétérinaire.